



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0147

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Désignation des représentants au sein de la commission mixte chargée du suivi de la réalisation du tronçon ouest du périphérique (Top)

service : Direction générale - Direction des grands projets

Rapporteur : Monsieur Desseigne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Huguet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert.

Séance publique du 8 juillet 2008**Délibération n° 2008-0147**

commission principale :

objet : **Désignation des représentants au sein de la commission mixte chargée du suivi de la réalisation du tronçon ouest du périphérique (Top)**

service : Direction générale - Direction des grands projets

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet la désignation des représentants de la Communauté urbaine au sein de la commission mixte chargée du suivi de la réalisation du tronçon ouest du périphérique (Top).

Conformément à la délibération n° 2006-3779 en date du 12 décembre 2006 décidant la création d'une commission mixte entre le Conseil général et la Communauté urbaine, il est rappelé que :

- la commission se réunira régulièrement et s'appuiera sur les travaux d'un groupe technique qui lui fournira toutes les données relatives au projet et nécessaires à la prise de décision ou au rendu d'arbitrages,
- la commission mixte est composée des présidents du Conseil général et de la Communauté urbaine ainsi que de onze représentants élus titulaires et de onze représentants élus suppléants de chaque collectivité.

Cette commission mixte a pour mission de :

- définir les termes précis de la convention-cadre relative aux conditions administratives et financières portant sur la participation de la Communauté urbaine et du département du Rhône au financement du projet,
- réfléchir aux différents modes de financement envisageables du projet,
- suivre l'avancement du projet.

Lors de sa séance du 11 avril 2008, le conseil général du Rhône a désigné ses représentants.

Il convient de désigner les onze représentants titulaires et les onze représentants suppléants de la Communauté urbaine au sein de ladite commission mixte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne messieurs Jacky Darne, René Lambert, Jean-Pierre Flaconnèche, Jean-Louis Touraine, Gilles Buna, Michel Terrot, madame Fabienne Lévy, messieurs Roland Crimier, Gérard Claisse, Jean-Claude Desseigne et Pierre Abadie en tant que titulaires et messieurs Jean-Yves Sécheresse, Hubert Julien-Laferrière, Thomas Rudigoz, Alain Touléron, Bruno Bernard, Alain Imbert, Michel Havard, Bernard Gillet, mesdames Mireille Elmalan, Michèle Vullien et monsieur Hubert Guimet en tant que suppléants pour représenter la Communauté urbaine au sein de la commission mixte chargée du suivi de la réalisation du tronçon ouest du périphérique (Top).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.